



BACHELOR EN MANAGEMENT & GESTION POUR ADULTES

Titre inscrit au RNCP – Niveau II
Durée 1 an

Objectifs de la formation

Permettre à des salariés de reprendre des études pour progresser dans leur vie professionnelle tout en continuant à travailler.

La formation – qui intègre les dernières évolutions managériales utilisées dans les entreprises – s'adresse exclusivement à des adultes salariés possédant une expérience professionnelle directe ou indirecte dans les champs professionnels qu'aborde le référentiel d'études.

La formation est attractive pour les salariés puisqu'elle permet :

- d'obtenir la certification par la voie de la VAE et/ou d'un CIF ou progressivement par la voie du DIF
- de recevoir une formation académique solide en accord avec les normes européennes du système LMD.
- de tenir compte d'un savoir-faire professionnel existant.
- d'obtenir une reconnaissance académique professionnelle grâce à un titre de l'IPAC reconnu par l'Etat à un niveau Licence (niveau II).



Le Bachelor pour adultes, une formation :

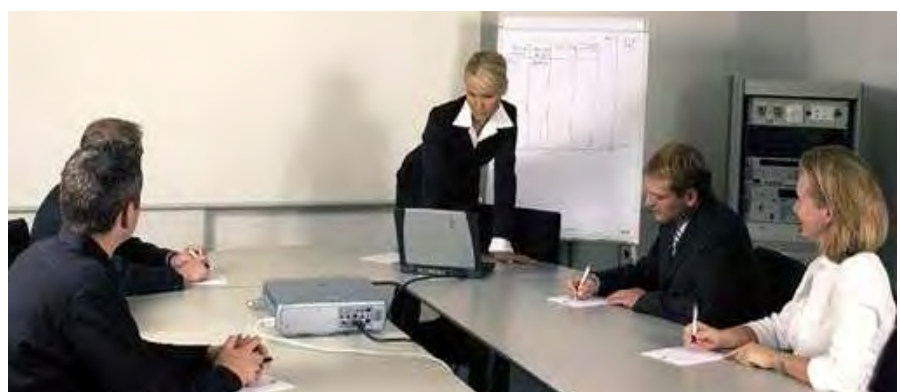
- ambitieuse pratique et concrète,
- engageante mais accessible,
- pour justifier d'une formation rendant possible une future progression professionnelle,
- respectant les contraintes personnelles et professionnelles d'un adulte en formation.

Caractéristiques de la formation

Elle est le résultat d'un très important travail de conception et d'ingénierie pédagogique destinée à répondre aux demandes d'adultes en formation.

Le résultat de ce travail se concrétise par :

- Des cours tout au long de l'année sur une période de 40 semaines,
- Un mode d'apprentissage qui prend en compte le caractère particulier des adultes en formation pour aboutir à une formation efficace et motivante.
- L'acquisition des compétences se fait de grâce au suivi de séminaires validés principalement par une évaluation finale sous forme d'études de cas pratiques. Les candidats peuvent ainsi valoriser leurs acquis professionnels et évitent le risque d'un enseignement trop théorique.
- La finalité de la formation est d'aboutir à l'acquisition d'un savoir-faire générateur de promotion professionnelle.



Condition d'admission

La formation est accessible à un public large. Un niveau BAC minimum est recommandé, mais dans le cas des candidats à l'obtention du titre par la voie de la VAE, l'accession est libre, sans contrainte de niveau minimum, pourvu que les conditions d'éligibilité à la VAE soient respectées.

Le recrutement prévoit un examen du dossier du candidat et un entretien de positionnement.

Contenu de la formation

L'enseignement vise à acquérir un ensemble de compétences conforme au référentiel de certification.

INTITULE DES COMPETENCES	
UE MARKETING <i>Négociation – E marketing – Communication publicitaire Communication hors media Marketing stratégique – Trade Marketing Comportement du consommateur</i>	UE JURIDIQUE <i>Gestion administration du personnel Environnement juridique de l'entreprise Droit des sociétés – Fiscalité</i>
Anglais : un niveau final de langues est obligatoirement demandé. <i>Le niveau peut être d'ores et déjà acquis ou à acquérir. Dans ce second cas, l'acquisition du niveau se fait seule ou par la voie d'une formation complémentaire, à l'IPAC ou par d'autres moyens.</i>	
UE GESTION <i>Organisation comptable - Contrôle budgétaire Gestion prévisionnelle - Plan d'affaires Communication graphique/Web – Base de données GRC</i>	UE MANAGEMENT <i>Management des Organisations Prospection – Gestion de portefeuille clientèle Développement International – Dossier professionnel</i>

Les débouchés : que fait-on après ce cycle de formation ?

Le caractère généraliste de la formation permet d'accéder à des fonctions d'encadrement et de responsabilité dans une unité. Par unité, il faut entendre, tout centre (*centre de profit*) identifié comme tel : une agence – un service – un dépôt – un secteur professionnel ou géographique.

La validation de la formation

La formation est validée par un titre délivré par l'IPAC et reconnu au niveau II par la CNCP (*Commission Nationale de la Certification Professionnelle*).

Les candidats qui obtiennent une moyenne générale supérieure à 10/20 par unité d'enseignement et qui n'ont aucune note inférieure à 6/20, sont admis au titre. Les évaluations visent à vérifier et à mesurer l'acquisition des compétences prévues dans le cursus.

Une session de rattrapage est organisée en septembre.

La recherche permanente de progrès de l'IPAC s'appuie sur :

- un **système Qualité certifié ISO 9001 version 2000** par BVQI,
- des formateurs sensibilisés à l'importance de leur mission et à la Qualité,
- un suivi personnalisé des étudiants/stagiaires,
- un réseau d'entreprises associées actives au sein d'un Conseil académique qui suit l'évolution des programmes.